



ANUNȚ IMPORTANT !

Le Bureau Europe centrale et orientale de l'Agence universitaire de la Francophonie lance un appel à candidatures pour le Master « Didactique du français et des langues ».

Le présent appel à candidatures s'adresse aux candidats justifiant de minimum 4 années d'études universitaires, issus d'un des 30 pays rattachés au Bureau Europe centrale et orientale (voir règlement).

Cet appel est ouvert du **4 mars jusqu'au 15 avril 2013 (16h00, heure de Bucarest)**.

Formulaire de candidature, à remplir **impérativement et exclusivement en ligne** est disponible à l'adresse <http://formulaires.auf.org/> : Appels d'offres en cours. Dernier délai de transmission des dossiers - le 15 avril 2013, 16h00, heure de Bucarest (GMT+2).

**MASTER « DIDACTIQUE DU FRANÇAIS ET DES LANGUES »
2013-2014**

RÈGLEMENT

Appel régional à candidatures ouvert du 04 mars au 15 avril 2013 (16h, heure de Bucarest)

1. OBJECTIFS

L'objectif de ce master est de former une nouvelle génération d'enseignants de français afin de contribuer à l'attractivité des formations de/en langue française et à la formation d'une jeune génération d'enseignants avec des méthodes d'apprentissage innovantes et adaptées au contexte socio-économique.

Le master est hébergé par l'Université « Politehnica » de Bucarest (Roumanie) et les étudiants admis sont inscrits et diplômés par l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 .

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le (la) candidat(e) doit :

- être francophone ;
- justifier de minimum 4 années d'études universitaires (niveau master 1 ou licence 4) dans le domaine de la langue et littérature françaises ou disciplines voisines ;
- être issu d'un des 30 pays rattachés au Bureau Europe centrale et orientale (voir la liste en annexe) ;
- motiver sa candidature ;
- compléter le formulaire de candidature EN LIGNE accessible à l'adresse : <https://formulaires.auf.org> ;
- produire l'ensemble des pièces demandées (cf. rubrique 9)
- déclarer sur l'honneur toute source de financement autre que celle demandée à l'AUF.

3. CALENDRIER

- 04 mars 2013 – lancement de l'appel à candidatures
- 15 avril 2013 – clôture de l'appel à candidatures
- 15 avril -30 avril 2013 – traitement des dossiers de candidature (recevabilité administrative)
- entre 01 mai et 15 mai – présélection des candidats
- deuxième quinzaine du mai 2013 – début juin – test écrit et entretien oral
- avant 20 juin 2013 – publication des résultats et notification des boursiers retenus
- 01 octobre 2013 – début des cours

Uniquement les candidats sélectionnés seront notifiés à l'initiative du Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF.

4. CONCOURS D'ADMISSION

1. Étude du dossier

Après la réception des dossiers de candidature, le jury classe les candidats par ordre de mérite académique et décide du nombre de candidats admis à l'épreuve écrite et orale.

La liste des candidats retenus, à l'issue de l'étude des dossiers est publiée sur le site <http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/>.

2. Épreuve écrite et orale

Les candidats retenus sur cette liste sont convoqués (par courriel et par annonce sur le site) pour une épreuve écrite de maîtrise de la langue française, suivie par une épreuve orale qui se déroule généralement par visio-conférence.

3. Admission

La liste définitive des étudiants admis au master est publiée sur le site <http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/>

Le BECO ne contacte que les candidats admis aux épreuves, écrites et orales.

5. ORGANISATION DES COURS

Les cours sont dispensés à l'Université « Politehnica » de Bucarest par des professeurs provenant des universités membres du Consortium : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université « Politehnica » de Bucarest, Université de Genève, **Université de Craiova** et d'autres experts.

Les étudiants sont inscrits à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et diplômés par cette université.

La démarche pédagogique est fondée sur une approche interactive, privilégiant les études de cas, mises en situation et résolution de problèmes.

6. FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les étudiants en formation initiale suivent un cycle d'études à temps plein sur une année académique et sont admissibles aux allocations accordées par l'Agence universitaire de la Francophonie. Il n'y a pas de frais d'inscription et de scolarité.

7. DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 9 mois : 5 mois de cours et 4 mois de stage. La formation commencera le 01 octobre 2013. Cette durée ne peut être morcelée, ni prolongée, ni interrompue.

8. STAGE

Cette formation prévoit la réalisation d'un stage de fin d'études. D'une durée de 4 mois, le stage a lieu après la fin des cours dans une université ou lycée, situé dans le pays d'origine de l'étudiant, sous la supervision d'un professeur du master et d'un maître de stage qui les accueille.

Partie intégrante de cette formation, le stage a pour objectif de donner à l'étudiant une expérience professionnelle liée à l'enseignement du et en français.

9. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier de candidature doit être complété **EN LIGNE**. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés) :

- . le formulaire dûment complété (formulaire EN LIGNE) ; le formulaire est accessible à l'adresse : <https://formulaires.auf.org>
- . un curriculum vitae actualisé ;
- . une lettre de motivation ;
- . une copie du dernier diplôme obtenu ;
- . une copie du relevé des notes des trois dernières années ;
- . tout document attestant du niveau de la langue française.

ATTENTION

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du présent dossier même si l'appel à candidatures est encore ouvert. Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier. Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ANNEXE – LISTE DES PAYS RATTACHÉS AU BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

- Albanie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Bélarus
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Estonie
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Hongrie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Lettonie
- Lituanie
- Macédoine, l'ex-république yougoslave de
- Mongolie
- Monténégro
- Ouzbékistan
- Pologne
- République de Moldavie
- République tchèque
- Roumanie
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Turquie
- Ukraine

